



République
du Congo

00046219

30 juin 2011

Madame la Ministre,

Objet : Accord de partenariat

L'accord signé entre le PNUD et le Ministère de la Santé, des Affaires Sociales en date du 14 juillet 2006 dans le cadre du Projet d'Appui à la Réinsertion Socioéconomique des Groupes Défavorisés arrive à son terme le 13 juillet 2011.

Le travail à réaliser au cours de ces cinq années a été colossal. Cependant, c'est avec beaucoup d'engagement et de détermination que l'équipe du PNUD s'est attelée à assumer les responsabilités qui lui ont été confiées pour appuyer la Direction Nationale du projet dans les aspects de passation de marchés, de gestion des garanties et des contrats.

Le projet devant poursuivre ses activités au moins jusqu'au 31 décembre 2011 et en attendant les résultats de la mission organisée par le Projet en Tunisie auprès de la BAD, nous souhaiterons avoir vos orientations concernant la poursuite de l'intervention du PNUD pour la période du 14 juillet au 31 décembre 2011.

Dans l'attente, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'expression de notre haute considération.

Rimtéta Ranguébaye
Chargé de Bureau

S.E. Mme Emilienne RAOUL
Ministre des affaires Sociales, de l'Action Humanitaire
et de la Solidarité
Brazzaville



AIDE-MEMOIRE
DE LA MISSION DE SUPERVISION DU PROJET D'APPUI A LA
REINSERTION SOCIOECONOMIQUE DES GROUPES
DEFAVORISES

I. RESUME ANALYTIQUE

1.1 Une mission du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) a séjourné en République du Congo (RC) du 13 au 29 octobre 2011 pour la supervision du projet d'appui à la réinsertion socio-économique des groupes défavorisés (PARSEGD). La mission était composée de MM. Philippe NGWALA, Spécialiste Principal en Développement Social, Ali EYEGHE, Spécialiste Principal en Protection Sociale, Jeanne NZEYIMANA, Spécialiste en Micro finance, Vurce LOSSOMBOT, Spécialiste en Gestion Financière, Daniel MARINI, Chargé des Acquisitions.

1.2 Les principaux objectifs de la mission étaient de : (i) rencontrer les responsables des ministères techniques impliqués dans le projet, discuter de la situation générale du projet et recueillir leurs orientations, (ii) examiner la situation du projet avec l'UCP, établir un état détaillé de l'exécution des activités composante par composante avec une attention particulière sur la situation des activités relatives à l'enseignement technique et professionnel, qui accusent un retard important dans leur mise en œuvre et proposer des mesures ; (iii) passer en revue les recommandations des missions précédentes et de l'audit et examiner l'état de mise en œuvre de ces recommandations ; (iv) rencontrer les responsables de l'Agence de Passation des Marchés du Projet (PNUD) en vue d'examiner les acquisitions effectuées, leur conformité avec l'Accord de don et le rapport d'évaluation du projet ainsi que de procéder à l'évaluation du dispositif de passation des marchés et l'examen des marchés passés selon la procédure de revue à posteriori ; (v) examiner avec le PNUD l'état de justification des caisses d'avances ainsi que la réconciliation avec les comptes tenus par l'UCP ; (vi) effectuer la revue du dispositif de gestion financière du projet, identifier les risques majeurs et proposer les mesures d'atténuation nécessaires ; (vii) assister l'UCP et le PNUD dans la finalisation des dossiers d'acquisition en cours ainsi que de la requête de prorogation du projet ; (viii) visiter les réalisations physiques du projet, s'assurer de la qualité technique des travaux et faire éventuellement les recommandations nécessaires, recueillir les avis des autorités locales et les bénéficiaires sur les réalisations et l'impact du projet, prendre part aux cérémonies d'inauguration des réalisations du projet programmées par le Gouvernement.

1.3 La mission a été reçue par Madame Emilienne Raoul, Ministre des Affaires Sociales, de l'Action Humanitaire et de la Solidarité. Les échanges avec Madame la Ministre ont essentiellement porté sur : les orientations de la mission de supervision, le changement intervenu dans l'équipe du projet au sein de la Banque notamment la nomination d'un nouveau chargé du projet, les retards enregistrés dans l'exécution du projet et la répartition des responsabilités y afférentes entre la Banque et le

W *(Signature)*

	conformes par l'UCP		
Existence d'avances perçues par le personnel au titre des missions	Renforcer le processus de gestion des avances accordées au personnel dans le cadre des missions	UCP	Immédiat
Existence de réserves relatives à l'audit	Prendre les dispositions en vue de la levée des réserves relatives à l'audit	UCP/PNUD	31 décembre 2011

III. AUTRES ACTIVITES DE LA MISSION

La mission a discuté avec le Gouvernement de la possibilité d'un appui de la Banque à l'élaboration d'une politique nationale de protection sociale. Elle a, à cet effet, échangé avec le Cabinet du Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale. Il a été convenu que le Gouvernement mettra en place une équipe qui procédera à l'élaboration des termes de référence à soumettre à la Banque accompagnée d'une requête de financement de l'étude.

IV. QUESTIONS NECESSITANT UNE ATTENTION PARTICULIERE

Les principales questions nécessitant un suivi particulier sont résumées dans le tableau ci-après :

QUESTIONS SOULEVEES ET ACTIONS RECOMMANDEES	SOULEVEES PAR	QUAND/ DELAI	SI RELEVE DEPUIS DERNIERE SUPERVISION, RAISON DE LA RECONDUITE DE LA RESOLUTION
La date limite de dernier décaissement est fixée au 31/12/2011. Mais toutes les activités ne pourront pas être finalisées avant cette date. Le Gouvernement prépare une requête de prorogation du projet qui sera soumise à la Banque.	BAD	31/12/2011	
La convention signée entre le Gouvernement et le PNUD Congo, pour la passation des marchés et la gestion des ressources financières du projet a expiré le 31 juillet 2011. Le Gouvernement devra discuter avec le PNUD Congo de la reconduction ou non de cette convention, dans la perspective de la prorogation du projet. Le résultat de cette concertation devra être communiqué à la Banque.	BAD	31/12/2011	

Au PNUD Congo :

- Elaborer et partager au plus tard le 10 novembre 2011 un plan d'activités détaillé intégrant des missions d'appui entre le PNUD et le Bureau de la Banque à Kinshasa pour la revue des dossiers d'acquisition.
- Assurer de façon permanente un suivi systématique et régulier des recommandations de la revue financière et de la revue des acquisitions formulées lors de la supervision et contenue dans le présent aide mémoire aux points 3.10.9 et 3.12.6
- Mettre en place et appliquer de façon régulière un plan de communication qui assure l'élaboration et le partage des procès verbaux et rapports techniques de contrôle et du suivi des travaux impliquant l'UCP, le PNUD, les missions de contrôle et la BAD.
- Elaborer en collaboration avec l'UCP au plus tard le 20 novembre 2011, pour les travaux en cours (chaque chantier) une fiche technique contenant l'état d'avancement des travaux, le plan et chronogramme des réalisations, la matrice de responsabilités et les délais, le plan de contrôle et de supervision, les contraintes et mesures d'atténuation. Ces fiches techniques devront être circulées et partagées entre l'UCP, le PNUD, les missions de contrôle et la BAD et serviront de tableaux de bords pour un suivi et une supervision de proximité.

A la Banque :

- Accélérer le traitement des dossiers d'acquisition et transmettre des avis au Gouvernement dans le délai requis.
- Traiter avec diligence la requête de prorogation dès sa soumission et réserver dans un meilleur délai, une suite au Gouvernement.
- Mettre en place un dispositif de supervision et de suivi de proximité, notamment réaliser des missions de suivi tous les 45 jours après une supervision, appuyer le projet dans la préparation des dossiers d'acquisitions, organiser des missions reverses de l'UCP et du PNUD auprès du Bureau de la Banque à Kinshasa.

Fait à Brazzaville le 29 Octobre 2011



Pour la Partie Congolaise

Madame Emilienne RAOUL
Ministre des Affaires
Sociales, de l'Action Humanitaire et de la
Solidarité

Pour le Groupe de la Banque

M. Philippe NGWALA
Spécialiste Principal en
Développement Social